



## Le Maire

Attaché aux liens que j'ai pu créer avec vous depuis 11 ans, je souhaite continuer à promouvoir cette proximité et ce dialogue au travers notamment des visites de quartier. Mises en place dès ma prise de fonction en 2008, celles-ci me permettent en effet d'être au plus près des problématiques concrètes de chaque quartier.

**Afin de faire le point avec vous sur les sujets qui vous préoccupent et sur les projets de la commune, j'ai donc entrepris une nouvelle visite du quartier Longchamp le 9 février 2019.**

Cette rencontre m'a permis d'échanger avec de nombreux habitants sur les sujets de votre quartier et sur la ville.

## POINTS ÉVOQUÉS DANS VOTRE QUARTIER

### • Sécurité

Plusieurs problématiques liées à la sécurité m'ont été signalées aux alentours du lycée Saint-James et du futur complexe sportif.

J'ai demandé à la Police Municipale d'accentuer ses rondes et patrouilles ainsi que la surveillance de ce secteur via le CSU (Centre de Supervision Urbaine), surveillance rendue possible par la présence d'une caméra de vidéoprotection sur cette zone

### • Accès Parc Saint-James depuis la rue de Longchamp

Depuis plusieurs années l'accès au parc de la Folie Saint-James, depuis la rue de Longchamp, est conditionné à l'absence de croisement entre les lycéens et les riverains. Les discussions et réflexions se poursuivent et l'on pourrait dorénavant se diriger vers une ouverture de ce passage en dehors des périodes d'ouverture du Lycée, notamment les week-ends, vacances scolaires et jours fériés.

### • Pavillon de la Musique

Des travaux de restauration-restitution, dans le respect de l'histoire du lieu, sont en cours au Pavillon de la Musique. Ces travaux sont faits en lien avec l'Architecte des Bâtiments de France et entrent dans une restauration du patrimoine de la ville (statue du temple de l'Amour, Statue du Duc d'Orléans).

Certains riverains m'ont interrogé sur une éventuelle ouverture au public du Pavillon, une fois les travaux achevés. Celle-ci n'est pas encore prévue car le lieu ne dispose pas de toilettes pour personnes handicapées, ce qui est une obligation pour un bâtiment accueillant du public. Il sera toutefois envisageable de l'ouvrir pour des événements spécifiques tels que la Fête de la Musique, les Journées du Patrimoine, etc.

## • Assainissement

Concernant les problèmes d'exploitation des réseaux d'assainissement publics et privés (notamment rues de la Ferme, de Longchamp, du Centre et du Bois de Boulogne), la Ville et le Département sont en attente des travaux des lacs du Bois de Boulogne, dont l'objet est de renvoyer les surverses dans la Seine. Ces travaux devraient ainsi permettre une baisse du niveau d'eau dans les collecteurs.

Seules les problématiques générales sont consignées dans ce compte-rendu mais l'ensemble des points particuliers soulevés lors de cette visite (Distributeurs sacs déjections canines, réduction de la distance entre arrêts du Bus 93, coussins berlinois, revêtement de la rue de Longchamp, toitures terrasses, commerces de proximité, problème de distribution du courrier, etc.) ont été transmis aux différents services concernés. Soyez donc certains que ces derniers assureront un suivi tout particulier des dossiers évoqués le 9 février.

## À SAVOIR

### • Début des travaux des Allées de Neuilly

La première phase des travaux des Allées de Neuilly a débuté le 18 février avenue Charles de Gaulle, entre la Porte Maillot et la place du Marché côté pair, puis le 25 février entre la rue Paul Déroulède et la rue d'Orléans, côté impair.

Préalablement des travaux préparatoires ont eu lieu et ont consisté en :

1/ Installation d'une base vie du chantier : Face à l'église Saint Jean-Baptiste, sur la dalle Madrid, des bungalows de chantier ont été installés pour constituer une base vie regroupant réfectoire, vestiaires, salles de réunions, etc. et destinée aux ouvriers et cadres de travaux pendant toute la durée du chantier des Allées de Neuilly.

La Ville a souhaité que ces installations s'intègrent à l'avenue et préfigurent le futur des Allées. Composée de 3 niveaux de bungalows, la base vie sera habillée en façade par des panneaux d'information et sur les côtés par des arbres en bac. Les bungalows eux-mêmes seront habillés d'un décor végétal sur les côtés.

2/ Réalisation d'un espace témoin : un espace témoin de 30m<sup>2</sup> a été réalisé sur l'avenue Charles de Gaulle, entre les numéros 63 et 65 de l'avenue. Cette surface témoin à l'échelle 1, permet de valider les choix de matériaux, candélabres, entourages d'arbres, couleur de granit...

N'hésitez pas à aller découvrir les matériaux

### • Bus 43

Afin de résoudre la problématique de desserte de l'arrêt Place de Bagatelle, via la rue Deloison, le bus 43 emprunte dorénavant le boulevard Richard Wallace puis la rue de Longchamp grâce à une autorisation de tourne-à-gauche.

Un prolongement de la ligne jusqu'au Bois de Boulogne sera par ailleurs testé cet été.

### • Ecole Michelis

Depuis l'été dernier, la Ville a entrepris des travaux de rénovation et d'agrandissement du groupe scolaire Michelis. Ces travaux visent à améliorer le confort des enfants avec un meilleur aménagement des espaces disponibles et une efficacité énergétique renforcée.

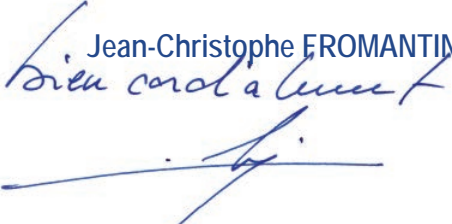
La première phase des travaux est à présent achevée. C'est donc dans une toute nouvelle école A que les enfants étudient à partir du lundi 11 mars.

Le chantier entre à présent dans sa phase 2 et c'est au tour de l'école B d'entrer en rénovation

Cette rencontre nous a permis d'aborder de façon constructive des dossiers importants intéressant une grande majorité de Neuilléens résidant dans le quartier Longchamp.

Je reste à votre disposition et à votre écoute pour continuer à améliorer la vie du quartier.

Jean-Christophe FROMANTIN  
*Bien cordialement*



### **Pour contacter le Maire**

Permanence sans rendez-vous le **vendredi de 16h à 18h**.

mr.lemaire@ville-neuillysurseine.fr -  @jcfromantin -  Jean-Christophe Fromantin

**Adresse postale :** M. le Maire, Hôtel de Ville - 96, avenue Achille Peretti - 92522 Neuilly-sur-Seine

**Cabinet du Maire :** 01 40 88 88 88

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES À LIRE SUR LE SITE *neullysurseine.fr*



### DIALOGUE LOCAL PARTAGEZ VOS IDÉES POUR NEULLY

Sécurité, enfance, propreté, culture, sport, solidarité, mobilités, espaces verts, ... La Ville vous invite à passer à l'action en prenant la parole.

Contribuez et faites vos propositions :

- en ligne dès le 4 avril sur [ideespourneully.org](http://ideespourneully.org)
- en participant aux ateliers le samedi 6 avril de 10h à 13h au Théâtre des Sablons (inscription sur le site [neullysurseine.fr](http://neullysurseine.fr))



### CITOYENNETÉ ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 26 MAI 2019

Pour le prochain scrutin, vous devez être inscrit sur les listes électorales.

Cette année, les électeurs peuvent s'inscrire en mairie jusqu'au 31 mars 2019.

**Le 31 mars 2019 étant un dimanche, une permanence sera effectuée le samedi 30 mars.**



### CADRE DE VIE APPLICATION NEULLY VOIX PUBLIQUE

Dépôts sauvages, dégradations, ... Téléchargez, photographiez, et signalez les anomalies directement sur votre smartphone !



**Neully Actualité**

**Abonnez-vous à la newsletter  
sur [neullysurseine.fr](http://neullysurseine.fr)**



[neullysurseine.fr](http://neullysurseine.fr)



@VilledeNeully



Ville de Neully



Appli Ville de Neully

### INFORMATION À L'ATTENTION DES PRÉSIDENTS DE COPROPRIÉTÉ

Si vous souhaitez recevoir la *Lettre aux responsables de copropriété* numérique, abonnez-vous en ligne sur le site de la Ville [www.neullysurseine.fr/coproprietes](http://www.neullysurseine.fr/coproprietes)